



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/PRST/1994/12
23 mars 1994

ORIGINAL : FRANÇAIS

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

À la 3353e séance du Conseil de sécurité, qui s'est tenue le 23 mars 1994, relativement à l'examen par le Conseil de la question intitulée "La situation en Afghanistan", le Président du Conseil de sécurité a fait la déclaration suivante au nom des membres :

"Le Conseil de sécurité déplore profondément que le blocus alimentaire imposé sur Kaboul se poursuive. Cette situation accroît la détresse de la population dans tous les secteurs de la capitale, l'aide humanitaire parvenue jusqu'à présent n'ayant pas soulagé sensiblement le sort de centaines de milliers d'habitants victimes de la faim.

Le Conseil continue d'estimer que la gravité de la situation humanitaire est entièrement liée à la poursuite des combats en Afghanistan et demande qu'il soit mis immédiatement fin à ces derniers. Ces combats sont à l'origine des souffrances de la population afghane et des interruptions successives de l'aide humanitaire dans ce pays.

Le Conseil demande en conséquence qu'il soit immédiatement mis fin aux obstacles imposés au passage de l'aide humanitaire pour qu'à l'avenir les ravitaillements puissent être distribués sans entrave à la population tout entière. À cet égard, le Conseil exprime sa satisfaction pour les efforts fournis par les pays de la région en vue de faciliter l'assistance humanitaire vers Kaboul et d'autres provinces du pays. Le Conseil appelle en outre la communauté internationale à accroître l'aide humanitaire d'urgence à l'Afghanistan afin de soulager les souffrances du peuple afghan.

Le Conseil souligne l'importance qu'il attache à ce que le droit international humanitaire soit pleinement respecté sous tous ses aspects et rappelle que ceux qui le violent en portent la responsabilité individuellement.

Le Conseil accueille avec satisfaction la désignation par le Secrétaire général d'une mission spéciale en Afghanistan, conformément à la résolution 48/208 de l'Assemblée générale. Cette mission sera chargée de consulter un groupe largement représentatif de responsables

afghans sur la façon dont l'Organisation des Nations Unies pourrait aider l'Afghanistan à favoriser la réconciliation nationale et le redressement de ce pays.

Le Conseil appuie cette mission, qui doit quitter Genève prochainement, et demande instamment à tous les Afghans de l'aider à mener à bien son mandat et à favoriser ainsi la cessation des hostilités, la reprise de l'aide humanitaire et le retour à la paix en Afghanistan."
